



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prestations en espèces et en nature

Question écrite n° 62278

Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la spécificité de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés. Il souhaite attirer son attention à la suite du rapport remis par M. le professeur Girard à Mme la ministre des affaires sociales sur la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés. En effet, ce rapport reprend toutes les constatations faites lors de précédentes et multiples enquêtes, et confirme, entre autres, le texte voté par le Sénat, le 28 janvier 1999, et qui n'a jamais été inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Il semblerait que ce dernier rapport devrait être exploité, pour ne pas rester sans suite, et provoquer un vrai débat à l'Assemblée nationale, afin que ce douloureux problème de santé publique soit reconnu avec toute la spécificité qui caractérise les pathologies, qui engendrent des troubles graves de la personnalité. Un débat sur le mode d'attribution et d'évaluation de ces pathologies ainsi qu'une nouvelle réglementation pourraient être envisagés pour la création, notamment, d'une prestation d'aide à la grande dépendance. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ce problème et les mesures, tant législatives que réglementaires, qu'elle est prête à prendre afin de lui apporter une solution.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Idiart](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62278

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3347